

# DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR BÉNÉFICIAIRE DE LA PROTECTION INTERNATIONALE

## Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

## INFORMATIONS PERSONNELLES

**Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto**

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

**Si vous êtes un mineur émancipé**

Veuillez joindre un des justificatifs suivant :

- Décision du juge des tutelles
- Acte de mariage

## DOMICILE

**Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

**Si hébergement à l'hôtel :**

Veuillez joindre les justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

**Si hébergement chez un particulier :**

Veuillez joindre les justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité ou sa carte de séjour n'est plus à jour.